

[Text]

Hon. Senators: Agreed.

Senator Frith: I have a question regarding this bill.

The Chairman: Mr. Labonté is here, if you have a question.

Senator Frith: My question is one to which I think I already know the answer, but I just want to be sure for the record. I should like to be sure that the solicitor for Hydro Quebec is aware of this bill, and that the bill is, as I understand it, in answer to a requisition on title, and that the requisition will be fully answered by this bill exactly as worded.

Mr. Germain J. Labonté, Director, Legal Services, National Capital Commission: That is my understanding, sir, yes.

Senator Frith: That is all. I move that the bill be reported without amendment.

Hon. Senators: Agreed.

Senator Frith: I should just like to add that I thought the presentation of the bill that Senator Choquette made in the chamber, and which I re-read before coming to this meeting, was just excellent. It was clear, lucid, presented alternatives, and made it very easy for us to put our minds to the bill and deal with it expeditiously. I congratulate him.

Senator Choquette: Thank you, Senator Frith.

The Chairman: It was so clear, senator, that I did not even re-read it.

The committee proceeded to the consideration of other business.

[Traduction]

Des voix: Accepté.

Le sénateur Frith: J'aurais une question concernant le présent projet de loi.

Le président: M. Labonté est ici pour répondre à vos questions.

Le sénateur Frith: Je pense en connaître déjà la réponse, mais je voudrais simplement m'en assurer, aux fins d'inscription au compte rendu des délibérations. J'aimerais m'assurer que l'avocat de l'Hydro-Québec est au courant du projet de loi; ensuite, que ce projet de loi est bel et bien une réponse à une demande de titre qu'il réglera par sa formulation actuelle.

M. Germain J. Labonté, directeur, Services juridiques, Commission de la Capitale nationale: C'est ce que je crois comprendre, monsieur.

Le sénateur Frith: C'est tout. Je propose que le projet de loi soit rapporté sans amendement.

Des voix: Accepté.

Le sénateur Frith: J'aimerais simplement ajouter qu'à mon avis, la présentation du projet de loi qu'a faite au Sénat le sénateur Choquette, et dont j'ai relu le texte avant de venir cet après-midi, était franchement excellente. Il a présenté les solutions possibles de façon claire et lucide, ce qui nous rendait très facile la tâche consistant à examiner le projet de loi et à l'expédier. Je le félicite.

Le sénateur Choquette: Merci, sénateur Frith.

Le président: C'était tellement clair, sénateur, que je ne l'ai même pas relu.

Le Comité entreprit l'étude d'autres questions.